

# Conditions Générales de Vente (CGV)

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les prestations de services proposées par **Aqua Prestige Auto**, ci-après dénommée « le Prestataire », dans le domaine du **nettoyage automobile à domicile et/ou sur site**.

---

## 1. Identité de l'entreprise

- Nom commercial : **Aqua Prestige Auto**
  - Statut juridique : Auto-entrepreneur
  - Adresse du siège social : 60 rue François 1er, 75008 Paris
  - Numéro SIRET : 99897848000015
  - Téléphone : 07 67 22 29 16
  - Email : [aqua.prestige.auto@gmail.com](mailto:aqua.prestige.auto@gmail.com)
- 

## 2. Objet

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Prestataire fournit des services de nettoyage automobile (intérieur, extérieur et prestations associées) à des clients particuliers ou professionnels.

Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

---

## 3. Prestations proposées

Les prestations comprennent :

- Nettoyage intérieur du véhicule
- Nettoyage extérieur
- Nettoyage complet (intérieur + extérieur)
- Nettoyage sièges tissus
- Nettoyage cuir
- Préparation avant vente
- Entretien régulier / abonnements
- Flottes professionnelles (VTC, entreprises, garages)

Le détail exact des prestations est précisé lors du devis ou de la prise de rendez-vous.

---

## 4. Zone d'intervention

Le Prestataire intervient à domicile, sur le lieu de travail ou tout autre lieu convenu avec le client, dans la zone suivante : L'Isle-Adam, Val-d'Oise (95) et Oise (60).

---

## 5. Devis et commande

Les devis sont **gratuits et sans engagement**.

La commande est considérée comme ferme dès validation du devis par le client (oralement, par message ou par écrit).

Le Prestataire se réserve le droit de refuser une prestation si l'état du véhicule ne correspond pas aux informations communiquées initialement.

---

## 6. Tarifs

Les prix sont exprimés en euros (€).

Les tarifs applicables sont ceux communiqués au moment de la commande.

Des frais supplémentaires peuvent être appliqués en cas de salissures excessives (poils d'animaux, sable, boue, déchets importants). Tout supplément fera l'objet d'une validation préalable par le client.

---

## 7. Conditions de paiement

Le paiement est exigible à la fin de la prestation.

Moyens de paiement acceptés : espèces, carte bancaire, virement instantané.

En cas de retard de paiement, le Prestataire se réserve le droit de refuser toute future prestation.

---

## 8. Annulation et report de rendez-vous

Toute annulation ou demande de report doit être signalée **au moins 24 heures à l'avance**.

En cas d'annulation tardive ou d'absence du client, aucune facturation n'est appliquée.

---

## 9. Obligations du client

Le client s'engage à :

- Fournir des informations exactes sur l'état du véhicule
- Garantir l'accès au véhicule au moment de l'intervention
- Signaler tout élément fragile ou défectueux avant la prestation

Le Prestataire ne pourra être tenu responsable des dommages liés à un défaut préexistant.

---

## 10. Responsabilité

Le Prestataire est assuré pour les dommages pouvant engager sa responsabilité professionnelle.

Toute réclamation doit être formulée **immédiatement après la prestation**. Passé ce délai, aucune contestation ne pourra être prise en compte.

---

## 11. Droit de rétractation (clients particuliers)

Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, le client dispose d'un délai de **14 jours** pour exercer son droit de rétractation.

Toutefois, si la prestation est exécutée avant la fin de ce délai avec l'accord du client, celui-ci renonce expressément à son droit de rétractation.

---

## 12. Données personnelles

Les informations collectées sont nécessaires à la gestion des commandes et ne sont en aucun cas cédées à des tiers.

Conformément à la réglementation en vigueur, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

---

## 13. Clients professionnels

Le Prestataire fournit des **factures** pour les clients professionnels et accepte des **prestations régulières ou contrats**.

---

## 14. Véhicules très sales

Les véhicules très sales sont acceptés avec **supplément**, laissé à l'appréciation du Prestataire selon le véhicule et l'état constaté. Le supplément n'est pas détaillé dans les CGV mais sera communiqué au client avant intervention.

---

## 15. Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité. À défaut, les tribunaux compétents seront ceux du ressort du siège social du Prestataire.

---

## 16. Acceptation des CGV

Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les accepter sans réserve.

---

**Dernière mise à jour : 28 janvier 2026**